



MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 MAI 2021
N° 29

OBJET : Statut de DPS de Messieurs ALESSANDRI et FERRANDI

Date de la convocation :
21/05/2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi 25 mai, à 17 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en
séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la
présidence de M.COGGIA François, Maire.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
11

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Mme AÏUTI
Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur CERVIO
TTI Jean-Louis, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur
RAFFALLI Louis, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ
Brigitte, Madame WIEL Martine.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11

Nombre de membres
Présents : 09

Etaient absents : Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur
MALATESTA Ludovic.

Nombre de votants : 11

Quorum : 06

Absents représentés : Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à
Monsieur CERVIO
TTI Jean-Louis, Monsieur MALATESTA Ludovic
donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique.

Secrétaire de séance
Monsieur COGGIA
Jean-Dominique

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210624-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2021

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal la situation de Messieurs Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI emprisonnés sous le statut de prisonniers particulièrement signalés depuis 22 ans qui pénalise lourdement les conditions de rapprochement avec leur famille et empêche leur retour dans un établissement pénitentiaire en Corse.

Dans un but humanitaire et pour permettre un rapprochement familial, le Maire et son Conseil Municipal proposent de demander aux autorités compétentes la levée du statut de DPS pour Messieurs Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE :

Autorise le Maire à effectuer cette demande de levée du statut de DPS pour Messieurs Pierre ALESSANDRI et Alain FERRANDI.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

**Le Maire,
François COGGIA**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210624-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet. 24/06/2021